

# LE VOIRONNAIS

## INFOS PRATIQUES

### TULLINS-FURES

→ **Les gardes**  
Médecin de garde : faire le 15.  
Eau (CAPV) : 04 76 93 17 22.  
EDF dépannage électricité :  
08 10 33 33 38.  
Gaz : 08 10 43 30 38.  
Sapeurs-pompiers : faire le 18  
(fixe) ou le 112 (portable).  
Régie dépannage :  
04 76 36 94 01.

→ **Fermeture estivale du local Secours catholique**  
Le local du Secours catholique,  
(52, rue Général-de-Gaulle)

ouvrira le mercredi 5 septembre.

### SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

→ **Permanences pour remise de cartes de chasse**  
L'Acca organise des permanences au local Acca, pour la remise des cartes de chasse 2018/2019. Elles se dérouleront : vendredi 31 août de 17 h 30 à 19 h 30, samedi 1<sup>er</sup> septembre de 10 à 12 h.

## LOCALE EXPRESS

### TULLINS-FURES

#### Interventions des pompiers

→ Ce samedi 25 août, les sapeurs-pompiers de Tullins sont intervenus à deux reprises.

A 19 h 18, secours à personne, route de Saint-Quentin-sur-Isère sur la commune de Tullins. Aucun transport.

A 23 h, secours à personne, rue Pina sur la commune de Tullins. Aucun transport.

### MORETTE

#### Les marcheurs des "7 collines" en balade nocturne



→ Dans le cadre de ses rendez-vous hebdomadaires, l'Association des 7 collines de Morette, a proposé ce vendredi soir, à ses adhérents marcheurs, une balade en nocturne, profitant des dernières agréables soirées de l'été.

Ce moment d'amitié, où chacun avec le parfait équipement du randonneur, sans oublier la lampe frontale, a été, pour ces promeneurs, l'occasion d'aller revisiter les étangs de Troussaïère et les gorges de Roches Corbière sous un éclairage inhabituel. La soirée s'est prolongée, un peu, de manière bien sympathique. Une belle façon de récupérer ces quelques heures de marche, la tête sous les étoiles...

#### À la piscine municipale

→ Jusqu'au 2 septembre : tous les jours la piscine est ouverte de 10 h 30 à 14 h 30 et de 15 h à 19 h 30. Des maîtres nageurs-secouristes surveillent en permanence les trois bassins.

Les tarifs : pour résidents de Tullins (sur présentation de la carte d'accès), enfant (4 ans à 18 ans) : 1,50 € (la demi-journée). Abonnement enfant (carnet de 20 places) : 20 €. Adulte : 3 € (la demi-journée). Abonnement adulte (carnet de 10 places) : 20 €.

Résidents extérieurs de la commune de Tullins : enfant (4 ans à 18 ans) : 2,50 € (la demi-journée). Adulte : 4,50 € (la demi-journée).

Les paiements peuvent se faire en espèces, par chèque ou carte bancaire.

Plus d'infos sur [www.ville-tullins.fr](http://www.ville-tullins.fr) et au 04 76 07 02 32.

## SPORTS EXPRESS

### TULLINS-FURES

#### Basket : mercredi, les seniors filles N3 reçoivent Voiron en amical



→ Nouvelle saison pour les seniors filles en championnat de France N3 avec sa longue période de préparation. Le temps des matchs amicaux arrive après une reprise axée sur la préparation physique depuis le 1<sup>er</sup> août. Avec l'arrivée de nouvelles joueuses, le collectif doit être rapidement mis à l'épreuve pour que l'équipe réponde "présent" dès le 16 septembre avec la réception de l'équipe de Roquebrune-Cap-Martin. Pas moins de 5 rencontres au programme de cette préparation, avec les déplacements à Voiron, Annecy et Martignes, et la réception des Voironnaises de nationale 2. Le match face aux filles du PVBC sera d'ailleurs la seule rencontre à domicile de ce programme. Ce mercredi 29 août est donc l'unique occasion pour les supporters de découvrir au gymnase Chantal Mauduit, la nouvelle équipe avant les joutes du championnat. Le coach tullinois Dimitri Pontif, aura donc l'occasion de procéder à la revue de son effectif, un groupe largement renouvelé à l'intersaison où l'expérience de ces joueuses de haut niveau sera un plus à une intégration rapide dans le collectif. Le groupe : Caroline Arquillière, Charline Fréminet-Servage, Gaëlle Spadilière, Audrey Alves, Pauline Marcel, Marylie Limousin, Elodie Decker, Laure Berne, Romane Moulin, Jessica Labet, Clémence Ruibet, Yasmine Ouzaa, Marie Guey.  
Match de préparation, mercredi 29 à 20 h 30, face au PVBC, à Mauduit.

## TULLINS-FURES

# Une brocante solidaire réussie



Très tôt, les exposants étaient nombreux à déballer leurs trésors dans l'espoir de les voir achetés par des collectionneurs ou de simples visiteurs.

La brocante organisée ce dimanche par l'association Défis solidaires, a connu une forte affluence. Pour cette manifestation, déjà très tôt les exposants étaient nombreux à déballer leurs trésors dans l'espoir de les voir achetés par des collectionneurs ou de simples visiteurs. Il est vrai que les vide-greniers sont une occasion inespérée de faire de la place à la maison en cédant à prix modiques tout ce qui encombre et s'entasse.

Durant toute la journée, la place Jean-Jaurès a été le rendez-vous d'une nuée de passionnés de ce genre d'événement. Tout en gardant cette dimension humaine qui en fait son succès, elle a permis à certains de faire de bonnes affaires surtout en vêtements et jouets et à d'autres de marchander (souvent pour la forme), mais pour tous de passer

un bon moment, emprunt de convivialité. Les chalandes présents, venus souvent en famille, ont pu se balader entre les stands et découvrir l'introuvable. La présidente de Défis solidaires, Dany Lefèvre et son équipe, ont su insuffler solidarité, pour le Téléthon 2018, et bonne humeur, avec leur espace buvette-restauration où les crêpes ont connu un succès sans pareil, le goût de l'excellence.

En effet, tous les ingrédients ont été réunis pour que cette édition de l'été 2018, puisse connaître une belle réussite. Jean-Yves Dherbeys, maire de Tullins, et une grande partie de ses adjoints, chineurs parmi tant d'autres, a particulièrement apprécié cet événement qui a permis aux brocanteurs et collectionneurs de redonner vie à des objets oubliés.



Ci-dessous : élus, présidente de Défis solidaires, chineurs ont posé pour la photo souvenir. Le stand crêpes de Défis solidaires avec les membres de l'association.



## Mots éternels : le message du petit cordonnier

Gravés dans la pierre, nos mots tullinois d'autrefois résumant pour l'éternité une pensée, une situation... Aujourd'hui nous ne parlerons pas de lettres, mais plutôt de chiffres et dessins, tout aussi explicites qu'une longue phrase.

La rue Clemenceau à Tullins, connue autrefois sous le nom de "rue du Poêle", située près de la place de la halle et de l'école de musique et de danse J.P Malfait, était une voie commerçante et animée avec une usine de mailles, un imposant séchoir à noix, un atelier de serrurerie, des échoppes aux portes étroites, des granges... En ce temps vaches, chevaux, chèvres vivaient en pleine ville. Un passage couvert, il existe toujours, ouvrait sur les écuries et permettait de rejoindre l'ancien couvent des Ursulines

et sa chapelle. C'est en face de ce passage que la pierre délivre son message gravé.

Un cordonnier s'était installé dans ces lieux au XVII<sup>e</sup> siècle. Sa modeste boutique occupait le rez-de-chaussée d'une maison étroite et toute en hauteur. Ce dernier avait fait graver la date de son installation dans la pierre de l'encadrement de la porte : 1634 et complété avec l'enseigne de sa profession : une botte et une semelle. Ensuite, il a enrichi sa réclame par un tranchant et une alène (poinçon), les outils de son quotidien. Cette affiche de pierre, une des premières réclames tullinoises, a heureusement été protégée par les propriétaires successifs. Ce message du petit cordonnier a été gravé pour l'éternité. Les paroles s'envolent mais les écrits restent... la preuve.



Sur cette vieille photo, on voit l'échoppe du cordonnier avec, à gauche, la réclame que l'artisan tullinois a gravée dans la pierre de sa boutique.



Le message a passé le temps et est toujours visible.

## LA RIVIÈRE

# Pétanque : belle participation au concours du Football vétérans



Ce concours a attiré de nombreuses doublettes venues de la région.

Comme chaque année pour le dernier samedi d'août, le Football club vétérans de La Rivière a organisé son traditionnel concours de pétanque au boulo-drome de la commune. 32 doublettes venues de toute

la région et surtout des villages environnants, se sont fait inscrire pour disputer cette compétition de l'amitié, jouée sous un beau soleil. Outre les boules, chacun a pu goûter aux différentes grillades ou partici-



per à la grande tombola.

Ainsi dans un cadre de verdure à l'ombre des grands arbres, après les poules, les parties éliminatoires se sont enchaînées jusque tard dans la soirée. Le but de la finale a été

lancé vers 21 h 30 et a opposé la doublette Geoffrey Simonet/Morgan Finet de Saint-Quentin-sur-Isère à celle de Blandine et Alain Ruggiero de La Rivière.

Une ultime partie très dispu-

tée qui a vu la victoire des Saint-Quentinois par 13 à 10. Une belle compétition grâce à une organisation parfaite. Pour tous, rendez-vous a été pris pour le dernier samedi d'août 2019.